



Laon, le 10 février 2020
Communiqué de presse

IAR, le Pôle de la Bioéconomie, salue la priorisation, par le Gouvernement, des filières de la bioéconomie au cœur du futur Pacte productif

C'est un acte de reconnaissance majeur pour la bioéconomie, qui devrait encore davantage positionner la France comme l'un des leaders mondiaux du secteur. Parmi les dix marchés prioritaires qui bénéficieront à très court terme de la concentration des moyens de l'État dans le cadre du Pacte productif, cinq sont liés à la bioéconomie ! Fort de son expertise et des actions déjà menées au service du développement des marchés émergents sélectionnés, IAR se réjouit de contribuer, aux côtés de l'État, à la définition de ces « stratégies d'accélération » et à leur mise en œuvre.

UNE RECONNAISSANCE POUR LA BIOECONOMIE ET SES FILIERES

Dans le cadre du Pacte productif annoncé par le Président de la République le 25 avril 2019, le Gouvernement a lancé une démarche d'identification et d'accélération du développement des marchés émergents et à forte intensité technologique. Un collège d'experts, présidé par Benoit Potier, PDG d'AIR Liquide, a permis d'identifier et de prioriser ces marchés de demain sur lesquels la France est en capacité de se positionner en leader, et qui justifient une concentration des moyens de l'État à très court terme.

Parmi les dix marchés émergents désignés comme prioritaires, cinq sont liés à la bioéconomie :

- L'alimentation durable pour la santé
- Agriculture, élevage de précision et agroécologie
- Le biocontrôle végétal
- Hydrogène pour les systèmes énergétiques
- Nouvelles générations durables de matériaux composites

Par ailleurs, 12 autres marchés ont été placés en « veille active », dont deux relatifs au secteur de la bioéconomie :

- Biocarburants durables

- Produits biosourcés

La bioéconomie et ses filières apparaissent donc au cœur du futur Pacte productif. Un acte de reconnaissance qui reflète l'innovation du secteur et qui identifie les solutions et produits développés par les acteurs de la bioéconomie comme l'une des réponses incontournables aux défis sociétaux, économiques et environnementaux.

IAR VOLONTAIRE POUR S'IMPLIQUER DANS LA DEFINITION DES « STRATEGIES D'ACCELERATION » ET LEUR MISE EN ŒUVRE

La participation active d'IAR aux côtés de l'État s'inscrit dans la continuité de sa mobilisation ayant permis d'identifier plus d'1,5 milliard d'euros de projets d'investissement industriel à moyen terme. En outre, compte tenu de son expertise et de son statut de référent de la bioéconomie en France et en Europe, l'implication du Pôle a vocation à amener une valeur ajoutée significative. **De nombreux projets et actions ont déjà été initiés par IAR au bénéfice du développement de ces marchés de demain et du positionnement leader de la France et de ses entreprises/acteurs de l'innovation.** En voici quelques exemples significatifs :

- L'alimentation durable pour la santé
 - ▶ IAR a initié et coordonne le consortium Protéines France qui fédère les leaders français et a pour ambition de fédérer et de catalyser le développement des protéines végétales et nouvelles ressources, au service, notamment, d'une alimentation saine et durable qui protège la santé des consommateurs
- Agriculture, élevage de précision et agroécologie
 - ▶ IAR est engagé dans le projet européen FARMYNG, piloté par Ynsect, qui vise à construire en Hauts-de-France la 1^{ère} et la plus importante unité industrielle entièrement automatisée et spécialisée dans la production de protéines d'insectes haut de gamme
- Le biocontrôle végétal
 - ▶ IAR est membre du Consortium national Biocontrôle (consortium public-privé réunissant une cinquantaine de leaders du domaine) depuis son lancement en 2016. En complémentarité, le Pôle a créé en 2018 un groupe de travail sur le Biocontrôle et la santé des cultures, regroupant toutes les compétences de ses adhérents au sein d'une même dynamique de réflexion et de co-construction de projets compétitifs
- Hydrogène pour les systèmes énergétiques
 - ▶ IAR a accompagné et labellisé le projet VitroHydrogène à l'origine du 1^{er} démonstrateur industriel de production d'hydrogène à partir de biomasse par thermolyse/vapocraquage, à Vitry-le-François.

Par ailleurs, IAR est membre fondateur et partenaire du projet DINAMHySE qui a pour ambition d'impulser et d'accélérer le développement d'une filière industrielle hydrogène

- Nouvelles générations durables de matériaux composites
 - ▶ IAR et plusieurs de ses adhérents sont impliqués dans le projet européen SSUCHY, dont l'objectif est de développer les matériaux composites de demain issus de ressources renouvelables, pour les domaines du transport et de l'audio.

La parole à Yvon Le Hénaff, Président d'IAR, le Pôle de la Bioéconomie :



« IAR se réjouit que plusieurs marchés émergents sélectionnés par le Gouvernement soient liés à la bioéconomie. En tant que pôle de la bioéconomie en France et en Europe, nous serons totalement mobilisés, aux côtés de l'État, pour mettre toute notre expertise au service de la définition et de la mise en œuvre de ces « stratégies d'accélération ». Cette annonce du Gouvernement démontre une nouvelle fois la détermination de la France à devenir l'un des leaders mondiaux de la bioéconomie. »

Consulter [ici](#) le rapport du comité des experts intitulé « Faire de la France une économie de rupture technologique » et rendu public le 7 février 2020

À propos d'IAR

IAR est Le pôle de référence international de la bioéconomie. Il rassemble plus de 400 adhérents sur toute la chaîne de valeur : coopératives, entreprises de toute taille, établissements de recherche et universités, acteurs publics, fonds d'investissement... Le pôle IAR travaille sur l'ensemble des thématiques liées à la production et à la valorisation de la ressource biologique (l'agriculture, la forêt, les ressources marines ou encore les co-produits et les résidus) à des fins alimentaires, industrielles et énergétiques. Depuis 2005, IAR a accompagné plus de 300 projets pour un investissement total sur les territoires de près de 2 milliards d'euros.

En savoir plus sur le [pôle IAR](#).

Contact presse : Stéphanie Clément, Responsable de la Communication IAR
Tél. : 06.27.52.38.53 - clement@iar-pole.com